

REFERENTIEL D'ACTIVITE, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

AGENT DE PROTECTION PHYSIQUE DES PERSONNES - TITRE A3P N° 29518

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
Bloc Unique (exercice d'un métier réglementé)			
Unité de Compétence 1 : Effectuer les tâches minimales communes à toutes les entreprises de sécurité en surveillance humaine et électronique, y compris agent cynophile, télésurveillance et vidéoprotection, protection rapprochée et sûreté aéroportuaire (socle de base ou tronc commun) – (Article 7 : UV1SB, UV2SB, UV3SB, UV4SB, socle de base)			
1A - Exercer ses missions dans le cadre légal et réglementaire du code de sécurité intérieure, du code pénal et du code de procédure pénal (UV2SB)	<p>Maîtriser le cadre légal et réglementaire, pour justifier de ses actes réalisés de manière proportionnée, sécuritaire et conforme.</p> <p>Tenir son poste, dans les limites de sa fonction, et assumer sa responsabilité civile et pénale, afin de conserver son autorisation d'exercer.</p> <p>Justifier son action par l'application du cadre légal et réglementaire en opérant de manière proportionnée, sécuritaire et conforme, pour garantir le respect des règles en vigueur en toute circonstance.</p>	<p>L'organisation d'une épreuve en binôme ou en trinôme, de gestion d'une situation statique ou dynamique, permet de contrôler l'acquisition des savoir-faire ciblés.</p> <p>Ces épreuves se déroulent en 3 phases définies comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démonstration commentée et justifiée d'une des phases d'un dispositif embarqué. - Mise en situation pratique sur scénario tiré au sort par les candidats (chaque agent devra effectuer au moins deux phases avec deux rôles différents). - Choix et justification d'un positionnement tactique sur une situation tirée au sort. <p>(Durée de l'épreuve environ 30 minutes)</p> <p>Les cas envisagés pour les épreuves pratiques sont issus des savoir-faire exigés dans l'apprentissage des</p>	<p>Lors des mises en situation, l'agent de protection physique des personnes applique les textes réglementaires conformément au cadre légal et conventionnel dont il justifie ses actions, ses comportements ou attitudes.</p>
1B - Exercer dans le respect la convention collective de branche (UV2SB)	<p>Maîtriser le cadre conventionnel de la branche, pour veiller à en faire respecter les règles.</p> <p>Tenir son poste dans le respect de la convention collective de branche, pour préserver la pérennité de ses fonctions.</p>		

<p>1C – Exercer son activité dans le respect les principes de la République et de la dignité humaine (UV2SB)</p>	<p>Respecter les principes de la République notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non-discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine ;</p> <p>Avoir de la considération pour les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû ; l'Etat de droit et le respect de l'ordre public.</p>	<p>différents modules du référentiel de formation pour l'obtention de la certification A3P :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation pratique avec application du cadre légal ; - Gestion des situations conflictuelles et conflictuelles dégradées, dans le cadre des missions de l'A3P ; - Transmission des consignes et des informations ; - Évaluation des agents lors des déplacements et accompagnements ; - Évaluation de la maîtrise des dispositifs embarqués ; - Techniques professionnelles. 	<p>L'agent respecte les principes de la république, considère ses valeurs, l'Etat de droit et l'ensemble de ses valeurs. Il respecte la dignité humaine dans toutes ses dimensions.</p>
<p>1D - Exercer dans le respect des libertés publiques et privées (UV2SB)</p>	<p>Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées dont CNIL (y compris le RGPD), pour justifier son action.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation des agents lors des déplacements et accompagnements ; - Évaluation de la maîtrise des dispositifs embarqués ; - Techniques professionnelles. 	<p>Lors de la mise en situation où sont exposées deux situations d'infractions, l'agent explique les éléments qui permettent de qualifier les infractions et d'en identifier le code de référence (Code de la sécurité intérieure, Code pénal, Code de procédure pénale, Code civil).</p>
	<p>Pour (1A, 1B et 1C) rester dans le champ légal, ne pas risquer une mise en cause sur le plan pénal et garder sa carte professionnelle afin de continuer d'exercer son métier.</p>	<p>Le jury est indivisible lors de l'épreuve pratique :</p> <p>Les candidats devront effectuer avant l'épreuve d'examen une préparation de mission puis exécuter au moins une mission complète en condition réelle. Le dossier de préparation de mission sera soutenu devant le jury qui aura à disposition l'évaluation continue ainsi que les commentaires des formateurs sur le déroulé de la mission. Le jury pourra poser les questions de son choix au candidat sur la mission, le dossier, ou tout ce qui concerne le métier d'agent de protection physique des personnes.</p>	<p>L'agent tient compte, applique et justifie les consignes imposées.</p>
<p>1E - Agir en toute circonstance dans la prévention des débordements, la préservation du calme et de la sécurité des situations (UV3SB)</p>	<p>Estimer la situation et son potentiel de risque ou conflictuel pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adapter sa posture et ses comportements - Gérer ses émotions et garder son calme. 	<p>Des QCU de questions contextualisées complètent le dispositif et portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> UV 1 = grille d'évaluation conforme aux procédures INRS UV 2 = QCU 15 questions sur le juridique UV 3 = QCU 10 questions sur la gestion des conflits 	
<p>1F – Mettre en œuvre et transmettre les consignes et informations (UV4SB)</p>	<p>Appliquer et transmettre les différentes consignes dans les situations potentielles afin de rédiger un compte rendu ou un rapport,</p>		

	écrit ou oral, complet, conforme et opposable.	UV 4 = QCU 5 questions sur les consignes et informations. Note $\geq 12/20$: l'Unité de Valeur est acquise	
1G - Porter assistance (UV1SB)	<p>Alerter et informer efficacement et utilement les équipes internes et externes de police et de secours pour garantir le bon déroulement des opérations.</p> <p>Pratiquer les gestes élémentaires de premier secours pour permettre l'arrivée des secours et préserver les éléments vitaux essentiels.</p> <p>Protéger la zone ou les personnes impactées pour éviter les intrusions ou un suraccident.</p>	<p>8/20 \geq Note < 12/20 : le candidat est ajourné et pourra se présenter à une nouvelle session d'examen</p> <p>Note < 8/20 : le candidat devra suivre à nouveau la formation concernant ce module.</p> <p>Le candidat sera déclaré apte ou inapte en fonction des résultats de la grille d'évaluation</p>	
	<p>Pour (1E, 1F et 1G) exercer cette fonction majeure avec professionnalisme, pertinence, garantie de bonne exécution et efficacité, pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la traçabilité de la situation - Ne pas engager ou limiter les responsabilités des acteurs impliqués et de l'entreprise - Exercer en professionnel son métier, dans un cadre hiérarchique ou avec les autorités. 		

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
Unité de compétence 2 : Exercer pleinement au quotidien le métier d'agent de protection physique des personnes			
UV2b : Exercer ses missions d'A3P dans le cadre légal de la protection des personnes, y compris sur le plan pénal et de ses procédures.	<p>Maîtriser parfaitement le cadre légal et réglementaire de l'A3P, pour justifier de ses actes réalisés de manière proportionné, sécuritaire et conforme.</p> <p>-Tenir son poste d'A3P, dans les limites de sa fonction et assumer sa responsabilité civile et pénale afin de conserver son autorisation d'exercer.</p> <p>Justifier son action d'A3P par l'application du cadre légal et réglementaire en opérant de manière proportionnée, sécuritaire et conforme, pour garantir le respect des règles en vigueur en toute circonstance.</p>	<p>Un dossier de préparation de mission sera soutenu devant le jury qui aura à disposition l'évaluation continue ainsi que les commentaires des formateurs sur le déroulé de la mission.</p> <p>Des QCU de questions contextualisées aléatoires complètent le dispositif.</p> <p>Note $\geq 12/20$: l'Unité de Valeur est acquise</p>	<p>Le cadre légal et réglementaire de la protection physique des personnes est connu et appliqué, les actions sont justifiées sur le plan légal.</p> <p>Les conséquences pénales des plans, actes et consignes sont mesurées et justifiées.</p> <p>La préparation de la mission avec les différents plans prévus est assise sur un cadre réglementaire, sécuritaire quelles que soient les issues.</p>
UV4b : Pratiquer l'outil informatique pour transmettre des informations, consignes et rédiger des comptes-rendus ou rapports.	<p>Situer son rôle d'A3P et sa fonction dans l'organisation pour exécuter la mission de protection attendue en professionnel.</p> <p>Recueillir, cibler et transmettre les informations en utilisant les supports adaptés pour garantir la bonne transmission et le partage utile des informations.</p> <p>Intervenir de manière appropriée en cas de besoin conformément aux instructions ou consignes en lien avec son Autorité et conformément au cadre légal pour garantir l'application stricte des règles de sécurité.</p> <p>Exécuter sa mission de protection rapprochée en l'ayant préparée et en réalisant les tâches courantes prévues avec les outils et moyens appropriés pour garantir la conformité réglementaire.</p> <p>Collecter les informations nécessaires et utiles, les transmettre aux intéressés et personnes habilitées pour une bonne prise en compte de ces informations.</p>	<p>8/20 \geq Note < 12/20 : le candidat est ajourné et pourra se présenter à une nouvelle session d'examen</p> <p>Note < 8/20 : le candidat devra suivre à nouveau la formation concernant ce module.</p> <p>Le candidat sera déclaré apte ou inapte en fonction des résultats de la grille d'évaluation</p>	<p>Lors des mises en situation, l'agent de protection physique des personnes applique les bonnes actions. Il restitue au formateur l'analyse de ses actions et justifie ses choix en s'appuyant sur les textes législatifs et réglementaires, les consignes ou tout autre texte adéquat.</p> <p>Il utilise les outils techniques et numériques de manière appropriée.</p> <p>Les procédures et les consignes sont respectées.</p> <p>La liaison avec son Autorité est conforme aux exigences du métier.</p> <p>L'analyse des situations est pertinente.</p>

			Les moyens et les techniques d'opérations et de contrôle sont adaptés à la situation.
UV6a3 : Comprendre les bases, pratiquer les fondamentaux de la protection physique des personnes	<p>Identifier les fondamentaux du métier de la protection rapprochée pour les appliquer dans les situations appropriées</p> <p>Se présenter en professionnel avec l'attitude et le langage appropriés, utiliser les codes du métier en particulier les spécificités culturelles des Autorités pour répondre à leurs attentes de façon adaptée.</p> <p>Préparer sa mission (lieux, itinéraires, consignes, ...) de protection rapprochée, collecter les informations et les structurer pour définir le dispositif adapté de protection de son Autorité en fonction de la menace.</p> <p>Travailler en collaboration ou dans le cadre d'un dispositif de protection rapprochée des forces publiques et en comprendre le fonctionnement et l'organisation afin d'assurer pleinement la sécurité de son Autorité.</p>	<p>Un dossier de préparation de mission sera soutenu devant le jury qui aura à disposition l'évaluation continue ainsi que les commentaires des formateurs sur le déroulé de la mission.</p> <p>Des QCU de questions contextualisées aléatoires complètent le dispositif.</p> <p>Note $\geq 12/20$: l'Unité de Valeur est acquise</p> <p>8/20 \geq Note < 12/20 : le candidat est ajourné et pourra se présenter à une nouvelle session d'examen</p> <p>Note < 8/20 : le candidat devra suivre à nouveau la formation concernant ce module.</p> <p>Le candidat sera déclaré apte ou inapte en fonction des résultats de la grille d'évaluation</p>	<p>L'agent de protection physique des personnes maîtrise les fondamentaux, le vocabulaire, les attitudes de la protection rapprochée et atteste de son professionnalisme par la pratique des codes du métier en relation avec les acteurs privés ou publics.</p> <p>L'agent a préparé sa mission en tenant compte de tous les éléments nécessaires fournis pour présenter un dispositif structuré permettant d'assurer, dans des conditions normales de menaces évaluées dans le contexte, la protection de son Autorité.</p> <p>L'agent comprend les enjeux et s'intègre en professionnel dans le cadre d'une mission d'équipe organisée par un organisme privé ou par les services publics.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION défini les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
UV7a : Pratiquer le sport de défense	Pratiquer les bases et techniques de défense pour faire face à toute situation, protéger l'intégrité de son Autorité et bien respecter le cadre légal.	Évaluation pratique commune via feuille d'évaluation certificative pour les UV 6 et 7 Évaluation sur les performances lors de l'organisation d'une mission en condition réelle durant le stage et anglais professionnel QCU de 20 questions contextualisées +	L'agent de protection rapprochée utilise les bases et techniques de défense appropriées et justifie ses choix et gestes. Il garantit la sécurité de son Autorité dans le respect du cadre légal dans les situations courantes. L'agent exécute ses gestes avec réactivité et efficacité dans le respect du cadre légal.
UV7b : Réaliser les gestes techniques professionnels d'intervention	Gérer, dans les conditions pédestres, les différentes situations courantes : serrage des mains, individu menaçant, foule, ... pour faire face à toute éventualité.	1/ Entretien jury : Soutenir un dossier de mise en place d'un dispositif de protection réalisé durant la formation 2/ Mise en situation pratique sur un contexte professionnel tiré au sort par le candidat.	L'agent identifie les méthodes et moyens de prévention à maîtriser lors des différentes situations courantes qui sont exposées : inspection visuelle, dépoussiérage, géolocalisation, ...
UV7c : Surveiller et détecter	Pratiquer la surveillance et la contre-surveillance : moyens utilisés et méthodes préconisées afin de réduire et d'anticiper les risques pour son Autorité. S'assurer de la prise en compte des fondamentaux en matière de dépoussiérage des lieux et matériels, de géolocalisation et d'inspection visuelle des lieux considérés à risque de façon à permettre la sûreté de son Autorité.		L'agent de protection physique des personnes démontre son attention à protéger ses informations, celles de son autorité tant dans la préparation, lors de l'action que dans le cadre des rapports et comptes-rendus à produire.
UV7d : Garantir et faire respecter la protection de l'information	Protéger ses informations et sécuriser ses données informatiques et cellulaires dans le cadre des missions de protection physiques des personnes de leur préparation et des rapports à produire pour garantir la sécurité de son Autorité.	Le candidat sera déclaré apte ou inapte en fonction des résultats de la grille d'évaluation	

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
Unité de compétence 3 : Protéger en déplacement, dans les transports et dans les grands événements			
UV6a1 : Pratiquer l'anglais technique professionnel	<p>Communiquer en langue anglaise de manière simple et opérationnelle pour se faire comprendre de son Autorité, des forces de police et de secours et effectuer sa mission en parfaite compréhension de tous les acteurs impliqués.</p> <p>Utiliser le vocabulaire de la protection rapprochée concernant les opérations, consignes, réglementations, matériels, protocoles et toute opérations liées pour assurer de la précision des transmissions.</p>	<p>Évaluation pratique commune via feuille d'évaluation certificative pour les UV 6 et 7</p> <p>Évaluation sur les performances lors de l'organisation d'une mission en condition réelle durant le stage et anglais professionnel</p> <p>QCU de 20 questions contextualisées</p>	<p>L'agent de protection physique des personnes expose en anglais simple et compréhensible la mission à conduire, ses préparatifs, les consignes et protocoles à respecter, les scénarios envisagés, les matériels employés.</p>
UV6a2 : Comprendre et pratiquer l'activité de protection rapprochée dans le cadre légal européen et mondial, y compris le code de procédure pénale	<p>Maîtriser le cadre légal et réglementaire européen, pour justifier de ses actes réalisés de manière proportionnés, sécuritaires et conformes.</p> <p>Tenir son poste, dans les limites de sa fonction, et assumer sa responsabilité civile et pénale, afin de respecter les cadres légaux des pays concernés.</p> <p>Justifier son action par l'application du cadre légal et réglementaire des pays concernés en opérant de manière proportionnée, sécuritaire et conforme, pour garantir le respect des règles en vigueur en toute circonstance.</p>	<p>+</p> <p>1/ Entretien jury : Soutenir un dossier de mise en place d'un dispositif de protection réalisé durant la formation</p> <p>2/ Mise en situation pratique sur un contexte professionnel tiré au sort par le candidat.</p> <p>Le candidat sera déclaré apte ou inapte en fonction des résultats de la grille d'évaluation</p>	<p>L'agent comprend les questions posées, les interrogations de son autorité et sait y répondre avec assurance et précision.</p> <p>L'agent identifie les réglementations applicables.</p> <p>Lors des mises en situation, l'agent de protection physique des personnes applique les textes réglementaires conformément au cadre légal et conventionnel et justifie ses actions et comportements ou attitudes.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION défini les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
UV6a4 : Préparer et pratiquer les déplacements et accompagnements pour et avec son Autorité	<p>Identifier et/ou utiliser les secteurs d'observation, les cadrans horaires, les zones pour établir des schémas tactiques pédestres, tenant compte des différents scénarios prévus : escaliers, portes, ascenseurs, foule, ...</p> <p>Repérer les lieux spécifiques identifiés et les documenter en utilisant les nouvelles technologies pour établir le meilleur itinéraire.</p>	<p>Évaluation pratique commune via feuille d'évaluation certificative pour les UV 6 et 7</p> <p>Évaluation sur les performances lors de l'organisation d'une mission en condition réelle durant le stage et anglais professionnel</p> <p>QCU de 20 questions contextualisées +</p> <p>1/ Entretien jury : Soutenir un dossier de mise en place d'un dispositif de protection réalisé durant la formation</p> <p>2/ Mise en situation pratique sur un contexte professionnel tiré au sort par le candidat.</p> <p>Le candidat sera déclaré apte ou inapte en fonction des résultats de la grille d'évaluation</p>	<p>L'agent de protection physique des personnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prépare ses missions en repérant les points clés caractéristiques, en documentant les parcours (visuel), en établissant des schémas tactiques pédestres appropriés, garantissant, dans les situations contextuelles données, la sécurité de son Autorité. <p>Il pratique les différents dispositifs embarqués et explique leurs spécificités au regard de la mission à assurer.</p> <p>Il explique de manière précise et synthétique les points d'attention spécifiques à relever et comment il les anticipe. Il prépare les moyens embarqués.</p> <p>Il conduit en sécurité le véhicule (automobile) en assurant la protection de son Autorité, dans les différents cas de figure scénarisés y compris lors des phases plus critiques.</p> <p>Il identifie les éléments caractéristiques de la conduite à moto utilisées dans les différentes situations réglementaires.</p>
UV6b1,2,3&4 : Maîtriser les dispositifs embarqués, s'initier à la conduite de sécurité et à la conduite dans un cortège et connaître l'utilisation de la moto	<p>Maîtriser les différents dispositifs embarqués utilisés pour la protection physique des personnes afin de parer à toute éventualité dans un contexte spécifique de déplacement, de mobilité.</p> <p>En comprendre les spécificités lors des phases d'embarquements et de débarquements.</p> <p>Préparer les véhicules, les conduire en sécurité lors des phases plus sensibles (freinage et trajectoires) et compte tenu des transferts de masse dans le véhicule.</p> <p>Conduire en cortège et en particulier lors des phases plus critiques (arrêt, dépose, carrefours, ronds-points, embouteillages, ...)</p> <p>Conduire une moto d'appui, de protection immédiate, précurseur ou de contre-observation.</p>		

<p>UV6b5 : Maîtriser les procédures et techniques d'évacuation d'une autorité</p>	<p>Soustraire l'Autorité à la menace en ayant au préalable analysé les possibilités d'évacuation, préparer les véhicules et organiser les rôles des différents intervenants au processus pour garder la confiance de son autorité par la maîtrise et l'assurance dégagée lors de l'opération.</p>		<p>L'agent de protection physique des personnes analyse correctement la menace, prépare les scénarii en attribuant correctement les rôles aux intervenants.</p> <p>L'agent soustrait avec efficacité, assurance, et en toute sécurité son Autorité, dans le contexte donné.</p>
<p>UV6b6 : Pratiquer efficacement l'information et la communication en matière de protection physique des personnes</p>	<p>Transmettre les comptes-rendus oraux et écrits, les informations aux acteurs concernés dont les forces de l'ordre en utilisant une communication verbale et non verbale adaptée pour garantir la bonne transmission et le partage utile des informations.</p> <p>Décrire un individu ou véhicule suspect.</p> <p>Maîtrise les moyens transmission et outils de communication.</p> <p>Maintenir les matériels en état opérationnel.</p>		<p>L'agent de protection physique des personnes transmet les informations pertinentes aux acteurs concernées dont les forces de l'ordre.</p> <p>L'agent utilise les moyens de communication et de transmission avec efficacité et précision.</p> <p>L'agent décrit de manière précise et fidèle les véhicules ou individus introduits dans le dispositif.</p> <p>L'agent atteste de sa compréhension de la nécessité du maintien en état opérationnel des matériels et équipements utiles à sa mission pour protéger son Autorité.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
Unité de compétence 4 : Agir en maîtrise de soi dans les situations à risques aggravés			
UV3 : Gérer les risques et les situations conflictuelles en protection rapprochée	<p>Identifier et évaluer la dangerosité des situations pouvant devenir conflictuelles et ses conséquences potentielles pour les prévenir et se préparer à agir de manière appropriée.</p> <p>Mettre en œuvre les solutions, comportements et techniques adaptées pour les prévenir et les résoudre, et à défaut, les gérer pour garder la maîtrise de la situation dans le respect des lois et consignes.</p>	<p>Évaluation sur les performances lors de l'organisation d'une mission en condition réelle durant le stage et anglais professionnel</p> <p>OCU de 15 questions contextualisées</p> <p>Note $\geq 12/20$: l'Unité de Valeur est acquise</p>	<p>L'agent de protection rapprochée évalue les situations potentiellement conflictuelles et ses conséquences.</p> <p>L'agent applique les bonnes méthodes, techniques et comportements permettant d'éviter le conflit ou de le contrôler en attendant les forces de l'ordre.</p> <p>Il prévient les situations à risque conflictuel lors de la préparation de sa mission et prend en compte son Autorité.</p>
UV8a1 : Identifier les vecteurs d'incendie pour les prévenir et agir en conséquence en protection rapprochée	<p>Comprendre les risques liés aux feux et les effets sur l'homme, les consignes, matériels et protocoles d'actions liés (équipes de secours, rôles, ...) pour mieux appréhender les situations à risques.</p> <p>Eteindre un feu à combustible de différentes classes de feu avec des moyens de première intervention pour éviter la propagation de la zone critique.</p>	<p>$8/20 \geq$ Note $< 12/20$: le candidat est ajourné et pourra se présenter à une nouvelle session d'examen</p> <p>Note $< 8/20$: le candidat devra suivre à nouveau la formation concernant ce module.</p> <p>Le candidat sera déclaré apte ou inapte en fonction des résultats de la grille d'évaluation</p>	<p>L'agent de protection physique des personnes maîtrise les dangers et conséquences liés au feu, les organisations, matériels et acteurs impliqués.</p> <p>Il identifie les différentes classes de feu et éteint efficacement un feu avec des moyens de première intervention.</p>
UV8a2 : Gérer les risques dans les transports	<p>Appréhender les différentes menaces et les risques consécutifs aux différents moyens de déplacement ou de transport utilisés : maritime, terrestre, aéronautique pour garder la maîtrise de la situation.</p>		<p>L'agent de protection physique des personnes identifie les principales menaces et les risques associés consécutif à l'utilisation des transports utilisés.</p> <p>Il les appréhende de manière argumentée en fonction des situations contextuelles.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
UV8b1 : Pratiquer l'A3P en situation d'événementiel	<p>Pratiquer le cadre légal des grands rassemblements en situation d'agent de protection physique des personnes : festif, sportif, culturel, ... pour garantir le respect des règles en vigueur en toute circonstance.</p> <p>Maîtriser les enjeux de sécurisation de l'Autorité : dispositifs, flux, confinement, panique, en fonction des situations (spectacles, concerts, ...) pour garder la maîtrise de la situation.</p> <p>Gérer les événements : analyse de la situation et des scénarios, identification des acteurs, procédures d'évacuations et d'extraction pour assurer la sécurité de l'Autorité.</p>		<p>L'agent de protection physique des personnes justifie de sa préparation, des scénarios d'organisation de sa mission dans le cadre des différents types de manifestations présentés et présente son action en prenant en compte avec complétude le cadre réglementaire, et en assurant de la protection physique de son Autorité.</p> <p>Il s'adapte aux différentes situations présentées (confinement, panique, évacuation, ...) montrant sa capacité à réagir et assurer la mise en sécurité de son Autorité.</p>
UV8b3 : Connaître les risques liés à la malveillance	Détecter, prévenir les risques liés à la malveillance en situation de protection rapprochée et agir efficacement dans le respect des loi, règlements et consignes en cas d'agression, d'enlèvement, de prise d'otage, d'opposition face à un individu dangereux envers l'Autorité pour garantir sa sûreté.		<p>L'agent de protection physique des personnes montre sa capacité de détection et de prévention des situations malveillantes.</p> <p>Il atteste en justifiant réglementairement de son analyse et des décisions prises et assure la protection de l'autorité.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION défini les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
UV8c : Gérer les situations conflictuelles dégradées (maîtriser son stress, assurer la défense de son Autorité et de soi, ...)	<p>Maîtriser les mécanismes du stress, les différents types de stress et ses effets, post-événements pour comprendre et gérer son stress afin d'assurer la sécurité de son Autorité</p> <p>S'appliquer les méthodes et techniques pour contrôler son stress, le tolérer, identifier son seuil d'acceptation, l'évacuer, ...</p> <p>Identifier les points de situations correspondants au cadre légal : légitime défense, état de nécessité, ... pour faire face à toute situation, protéger l'intégrité de son Autorité et bien respecter le cadre légal.</p> <p>Rester maître de la situation pour préserver la sécurité et la protection de l'Autorité.</p>		<p>L'agent de protection physique des personnes atteste d'une bonne maîtrise de soi, de gestion de son stress et des techniques qu'il pratique.</p> <p>Il justifie de ses scénarii et de ses actes sur le plan légal en identifiant les situations clés concernées (légitime défense, état de nécessité, ...).</p> <p>Il assure à chaque instant la protection de son Autorité sans être détourné ou éloigné de cette mission principale et majeure.</p>
UV5a&b : Prévenir les risques terroristes et réagir face à une attaque terroriste	<p>Anticiper, faire attention, observer dans sa préparation pour se protéger et protéger les autres des attaques terroristes potentielles.</p> <p>Evaluer à l'instant et identifier tout élément pour agir avec sang-froid dans les zones impactées par des actes terroristes afin de protéger son autorité et les éventuelles personnes en proximité ciblées.</p> <p>Décider des mesures appropriées et diriger à son niveau les opérations envisagées pour réduire les conséquences de la situation.</p>		<p>L'agent de protection physique des personnes identifie les moyens, techniques et comportements potentiels des terroristes.</p> <p>Il prévoit, réagit et sécurise son Autorité et les personnes ciblées qui l'accompagne.</p> <p>Il applique les plans prévus, les consignes et préconisations adaptées.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION défini les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
UV5c : Secourir en cas d'attaque terroriste	<p>Reconnaître les blessures par balles (pneumothorax, hémorragies), par explosions (blast et projectiles) pour agir face à des blessés ayant des plaies par balle ou des blessures liées à une explosion.</p> <p>Identifier pour bien utiliser les pansements compressifs, garrots tourniquet, ...</p> <p>Dégager en urgence une personne blessée pour la soustraire à un danger réel, vital, immédiat et non contrôlable,</p> <p>Réaliser à l'abri les gestes d'urgence sur une personne blessée pour assurer sa sécurité et se focaliser sur les soins à apporter.</p> <p>Effectuer un compte rendu rapide et efficace de la situation traumatique du blessé, aux services de secours pour permettre la bonne prise en charge de celui-ci.</p>		<p>L'agent de protection physique des personnes pratique le secourisme tactique auprès de son Autorité en priorité et éventuellement des victimes nombreuses.</p> <p>Il atteste de l'utilisation des techniques adaptées à une situation liée au terrorisme.</p> <p>Il pratique le secourisme en ayant soustrait son Autorité, ou en l'ayant isolée et accomplit les gestes d'urgences appropriés compte tenu de la situation.</p> <p>Il justifie de ses actes en expliquant la situation aux forces de l'ordre et aux équipes de secours et les éléments ayant conduit son choix d'action (par oral et par écrit).</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
UV9a&b : Effectuer correctement un secourisme tactique d'urgence aux victimes en cas d'attaque terroriste ou assimilée	<p>Mettre en place un secourisme tactique d'urgence faisant suite à un acte terroriste utilisant différents matériels (armes blanches, armes à feu, IED, véhicules, etc.) ayant atteint différentes victimes avec différentes blessures (victimes blastées, hémorragies, détresse respiratoire, etc.) en identifiant les différences en termes de priorités avec le secourisme civil (SST, PSC1) pour assurer la survie des blessés.</p> <p>Agir en primo-intervenant sur son Autorité (réflexes innés - mécanisme de survie, réflexes acquis-contrôlés) avec un kit individuel de premiers secours tactiques initialement préparé pour la mission pour la maintenir en vie.</p> <p>Sécuriser une scène d'attaque terroriste pour contenir d'éventuelles récives et protéger son Autorité.</p> <p>Tenir compte des conséquences anatomiques (veines, artères...), des constantes physiologiques, de la fréquence cardiaque, de la fréquence respiratoire, de la tension artérielle (pouls distal et prise du pouls), de la quantité de sang dans le corps, de la saturation pulsée en oxygène (SPO2) et de l'échelle des douleurs) pour assurer la survie des blessés.</p>	<p>Mise en situation autour d'un scénario défini et évaluation des gestes techniques par le formateur</p> <p>Mise en pratique par cas concret à 2 pax minimum jusqu'à 4 pax maximum.</p> <p>Chaque candidat passe à tour de rôle comme chef d'équipe. → 10 minutes par personne.</p> <p>Le stagiaire est évalué sur ses actions individuelles et également au sein du groupe.</p>	<p>L'agent de protection physique des personnes pratique le secourisme tactique d'urgence dans le contexte spécifique lié à la protection rapprochée.</p> <p>Il agit avec discernement pour protéger son Autorité dans le cas d'un grand nombre de victimes.</p> <p>Il comprend les situations, les armes et techniques (arme blanche, à feu, IED, véhicules, ...) utilisées et ainsi mobilise par sa connaissance des conséquences anatomiques, physiologiques, ... les techniques adaptées à la situation particulière liée au terrorisme.</p> <p>Il sécurise la scène et assure la protection de son Autorité avant tout.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
UV9c : Gestion de crises et gestion de la scène en environnement hostile/ notion du primo-intervenant	<p>Se protéger, protéger les autres, pour éviter des victimes supplémentaires.</p> <p>Reconnaître le danger et réagir en conséquence en s'adaptant au terrain et aux matériels et moyens disponibles : faire cesser le feu, quitter la zone de mort, prioriser pour assurer la survie de tous.</p> <p>Effectuer une évaluation de la scène et établir un triage (méthode START/ABC) pour sauver les blessés.</p> <p>Effectuer un compte rendu à sa hiérarchie pour permettre la prise en charge efficace des victimes.</p>		<p>L'agent de protection physique des personnes agit avec précision et à propos protégeant son Autorité et les personnes collatérales.</p> <p>Il explique la situation et ses conséquences, présente des scénarii et justifie celui choisi, décrit les actions à mener ou à ne pas opérer.</p> <p>Il rend compte avec précaution, justifiant de ses actes au regard des consignes, Lois et règlements.</p>
UV9d&e : Spécificités des blessures en secourisme tactique d'urgence et gestes à entreprendre propres au secourisme tactique d'urgence	<p>Identifier et comprendre les conséquences des hémorragies des membres, et hors membres pour apporter les soins adéquats.</p> <p>Identifier et comprendre les détresses respiratoires (plaies par balles, plaies par couteau, victimes blastées) pour sauver les blessés.</p> <p>Identifier par la règle des 9 de Wallace pour traiter les brûlures de toute nature.</p> <p>Identifier et informer correctement des fractures pour tenir la conduite appropriée.</p> <p>Identifier les cas d'hypothermie pour agir en conséquence.</p> <p>Pratiquer la défibrillation, le massage cardiaque et l'oxygénothérapie pour augmenter les chances de survie.</p>		<p>L'agent de protection physique des personnes reconnaît les blessures hémorragiques des membres et hors membres, les détresses respiratoires, les brûlures, dans toutes les situations de protection rapprochée, notamment d'accident routier, et adapte ses gestes en conséquence.</p> <p>L'agent agit avec efficacité en justifiant de ses actes en primo-intervenant, en particulier auprès de son Autorité, et y compris en milieu hostile, pour tout type de blessures d'urgence : brûlure, fracture, détresse respiratoire, hypothermie, ...</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
	<p>→ Pour mettre en œuvre les gestes appropriés et assurer la protection de l'intégrité physique de son Autorité en priorité, et des autres personnes impliquées.</p> <p>→ Pour préparer et effectuer une extraction de son autorité en toute sécurité.</p> <p>→ Pour réagir de manière conforme et adaptée en cas d'accident routier</p> <p>→ Pour ne pas effectuer de gestes inappropriés en milieu hostile.</p>		<p>L'agent pratique la défibrillation, le massage cardiaque et l'oxygénothérapie seul ou avec son binôme.</p> <p>L'agent prodigue des premiers soins déterminants auprès de son Autorité et permet une action efficace des secours.</p> <p>L'agent identifie les moyens nécessaires à disposition et agit avec pertinence, respect des consignes et règlements et assure l'intégrité physique de son Autorité.</p>
UVgf : Apprentissage des actions pratiques des 3 phases et des 3 protocoles	<p>Prendre en charge une victime</p> <p>Appliquer la méthode adaptée dite des 3 phases et des 3 protocoles : SAFE-ABC, MARCHE, RYAN pour sauver les blessés.</p> <p>S'assurer de la juste analyse des situations, de l'usage de la bonne méthode et du matériel nécessaire ou disponible pour mener au mieux sa mission.</p>		<p>L'agent de protection physique des personnes prend correctement en charge la victime en disposant d'une analyse objective et des moyens appropriés.</p> <p>Il respecte la méthode dite des 3 phases et des 3 protocoles : SAFE-ABC, MARCHE, RYAN.</p>
UVgg : Pratiquer ses missions dans tout type de situations dégradées	<p>Appliquer l'ensemble des connaissances et compétences acquises pour effectuer des appréciations appropriées des situations dégradées afin d'exécuter les modes opératoires adaptés et respectueux des consignes et éléments réglementaires, avant toute chose pour préserver l'intégrité de son Autorité.</p>		<p>L'agent de protection physique des personnes apprécie avec pertinence et justesse le niveau de dégradation de la situation, et pratique de manière réglementaire et appropriée sa mission.</p> <p>L'agent préserve l'intégrité physique de son autorité.</p>